

DE L'ÉMERGENCE DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE À PARTIR DE L'ÉDUCATION

Moussa MEITE

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

moussameite8919@gmail.com

Résumé :

La démocratie par principe est ce régime politique qui appelle à la participation de tous les citoyens. Cette participation des citoyens pour le bon fonctionnement de ce régime recommande une certaine conduite à observer. Cette conduite citoyenne n'est rien d'autre que l'éducation aux valeurs démocratiques. Cela dit, la démocratie n'est pas une donnée naturelle, elle est une culture qui doit être dans l'âme des citoyens. La démocratie sans une culture, sans une disposition, sans une manière d'être et de penser est vouée à l'échec. La démocratie pour qu'elle soit une réalité concrète, nécessite que les acteurs, qu'ils soient politiques ou peuple, puissent être éduqués aux comportements et attitudes qui favorisent la bonne marche de ce régime politique.

Mots-clés : *Afrique, Démocratie, Développement, Éducation, Politique*

Abstract :

Democracy by principle is that political regime which calls for the participation of all citizens. This participation of citizens for the proper functioning of this regime recommends a certain conduct to be observed. This civic behavior is nothing other than education in democratic values. That said, democracy is not a natural given, it is a culture which must be in the souls of citizens. Democracy without a culture, without a disposition, without a way of being and thinking is doomed to failure. Democracy, for it to be a concrete reality, requires that the actors, whether politicians or people, can be educated in behaviors and attitudes that promote the smooth running of this political regime.

Keywords : *Africa, Democracy, Development, Education, Politics.*

Introduction

L’Afrique demeure la plus mauvaise élève en matière de démocratie vu les difficultés qu’elle affiche dans l’application réelle des principes, des règles qui constituent le fondement de ce régime. Cet apprentissage médiocre des connaissances et des valeurs démocratiques est lié à la réalité sociologique de l’Afrique en générale, à la Côte d’Ivoire en particulier. L’écosystème politique en Côte d’Ivoire est dominé par certaines pratiques comme le tribalisme, le clanisme, le régionalisme. Ces pratiques, consubstantiellement, laissent place à la division, à la catégorisation des masses, à la rivalité entre elles, à la méfiance, à la haine, aux affrontements en parole comme en acte. Face à cette réalité, nous pensons que la politique telle qu’elle se pratique sous nos cieux manque d’éthique. Sans cette éthique dans le jeu politique, la politique africaine connaîtra toujours des joutes. La démocratie que tous appellent avec force et désir restera au seul seuil de la prière si elle n’est pas accompagnée d’une bonne dose d’éducation. Il faut alors de l’éducation comme pilier de la démocratie. Une réelle et sérieuse éducation de la population africaine pourrait constituer un rempart contre les velléités de manipulation des hommes politiques, la corruption des masses elles-mêmes, l’abus des gouvernants et aussi l’absolutisme des hommes au pouvoir. Cela montre toute la place cruciale de l’éducation dans le domaine politique, partant, dans l’avènement d’une démocratie sérieuse. Dès lors se pose cette interrogation suivante : comment redorer le blason de la politique en Afrique à la lumière du jeu démocratique ? Autrement dit, la démocratie est-elle un régime politique fiable et viable dans une Afrique en trouble ? Pour répondre à cette série de questions, nous nous efforcerons de poursuivre un certain nombre d’objectifs dont la

principale serait de montrer que l'éducation à l'éthique dans un régime démocratique demeure une arme puissante pour le maintien de la paix sociale en Afrique.

En nous appuyant sur une approche critique au regard de la mauvaise pratique de la démocratie en Afrique, nous organiserons notre argumentation en trois parties. La première consistera à définir les notions telles que la démocratie, l'éducation. Dans la deuxième partie, nous montrerons les difficultés liées à la pratique de la démocratie en Afrique. La troisième partie, bien évidemment, va se pencher sur l'impact positif de l'éducation dans l'instauration d'une démocratie véritable dans nos sociétés africaines. Il faut que la société africaine dans toutes ses composantes puisse être éduquée et formée aux rouages et aux valeurs de la démocratie pour la prospérité sociale. Cette étude, en toile de fond, vise à montrer que la culture de la démocratie ne pourrait prospérer sur un sol aride, pauvre, qui manque d'éducation. La démocratie s'étiole là où l'analphabétisme politique et l'insouciance du peuple à son bien-être végètent davantage.

1. Démocratie et Éducation

1.1. De la démocratie

Du grec, « *dèmos*, gouvernement du peuple, de *dèmos*, peuple, et *kratos*, puissance » (L.-M. Morfaux, 1980, p. 76), la démocratie est ce « régime politique dans lequel la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens, sans distinction aucune sorte, c'est-à-dire au peuple. » (L.-M. Morfaux 1980, p. 76). Elle est née à Athènes, au Ve siècle av. J.C sous l'impulsion de Périclès, qui pesa de tout son poids pendant son règne pour que ce nouveau régime puisse répondre favorablement aux attentes des athéniens. Pour ce faire, celui-ci ne manqua d'ouvrir le champ politique à tous les citoyens libres athéniens dans le seul but que tous participent à la gestion de la

cité en prenant les décisions qui concernent la cité. Le projet de Périclès pouvait ainsi se comprendre de la sorte : « engager tous les citoyens sans distinction à se mêler des affaires publiques. » (M. Finley, 2003, p. 25).

Cette ouverture au jeu politique par Périclès entend faire tous les citoyens athéniens libres et égaux en droit et en dignité devant la constitution. Le travail abattu par Périclès dans l'instauration et l'implantation de ce régime fut énorme. C'est lui qui le premier prononça cette célèbre définition de la démocratie en tant que le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Cette démocratie, rappelons-le, était de type direct, c'est-à-dire une démocratie « dans laquelle le peuple exerce le pouvoir sans intermédiaires » (L.-M. Morfaux, 1980, p. 76). Elle léguait le pouvoir directement aux citoyens, qui donc exerçaient eux-mêmes ce pouvoir par le tirage au sort ou à main levée.

Cette démocratie athénienne présentait une caractéristique remarquable : elle ne permettait pas à tous de participer aux affaires de la cité car étant le monopole de certaines personnes appelées les citoyens libres. « Les hommes libres avaient alors une part quelconque à la vie politique de l'État » (C. Mossé, 2008, p. 6). À cette époque, pour être citoyen, il fallait être un homme libre, âgé de plus de 18 ans, de père athénien et de mère originaire de cette même ville à partir de 451 av. J.C. L'objectif de l'instauration de la démocratie par Périclès était de permettre aux citoyens de participer à la vie de la cité pour une plus grande liberté et égalité entre eux. Ce qui signifie que la démocratie est ce régime de valeur, qui donne l'occasion aux citoyens de s'exprimer dans le but d'apporter une amélioration à leurs conditions de vie. La démocratie est le type de régime politique qui, de façon consubstantielle, est favorable aux conditions de libertés et d'épanouissement de tous. Car, elle confère une certaine autonomie à chaque sujet démocratique. Au nom de ses principes, le citoyen a droit à la protection de sa

personne, à l'égalité et à la participation de la vie de sa nation. La démocratie s'oppose alors à tout ce qui touche à l'intégrité physique ou morale de l'individu. Ainsi, parmi tant d'autres, « la démocratie est le régime de la vertu ; (...) le régime de la liberté. » (S. Y. Dion, 2012, p. 154). En effet, parler de la viabilité de la démocratie, c'est parler des conditions ou des comportements qui la fondent ou la maintiennent. Autrement dit, la culture de la démocratie s'assimile à un comportement. La démocratie en tant qu'une culture nécessite un apprentissage, une certaine disposition à la recevoir dans son attitude. Elle n'est pas un cadeau tombé du ciel encore moins un don de quelques personnes ou de quelques nations. Elle se crée, se recrée, se construit en prenant en compte les aspirations des citoyens. Ce qui laisse à entendre :

Qu'il ne suffit pas de transposer les institutions et les grands principes de la démocratie pour obtenir un régime démocratique. Il faut de plus développer les règles opérationnelles du système démocratique : attitudes politiques, normes de comportements, mécanismes de prise de décision, relations entre gouvernants et gouvernés. (J.-P. Cot, J.-P. Mounier, pp-36-37).

L'esprit démocratique conditionne la bonne réalisation de la société par la mise en place des lois raisonnables, les mesures de protection de tous les individus sans discrimination de sexe, de religion, d'ethnie, de région, de chapelle politique, de la mise en application du principe de la bonne gouvernance et de l'alternance politique pour rendre dynamique le système démocratique. La démocratie, préalable à tout développement, « intègre les notions de droits de l'homme, de bonne gouvernance, de développement durable, de société civile. » (E. B. Gnapia, 2019, p.158).

En fait, la culture démocratique doit permettre à construire un citoyen nouveau de chaque pays, capable de penser et d'agir en toute responsabilité sans une influence quelconque. Le citoyen, parce que membre d'une communauté, ne trouve sa particularité que par la participation à la vie d'ensemble, à la vie de la nation. Conscient de son rôle dans ce groupuscule, il doit faire en sorte que son action, son comportement reflète les lois et les règles de la société dans laquelle il y vit. La culture démocratique doit nous inciter à la pratique de la non-violence, au patriotisme, au civisme, à la solidarité, à se rappeler le caractère sacré de la vie humaine, le vivre-ensemble. L'intégration de la culture démocratique, à cet effet, fait barrage à toutes les idées tribalistes, régionalistes, claniques car elle ingurgite en l'homme la vertu patriotique. Cette vertu, comme moteur du vivre-ensemble participe au bon déroulement de la vie démocratique. Le citoyen n'aura plus besoin de recourir à la violence ou la force pour se faire entendre. Il n'agira plus parce qu'un mot d'ordre de boycott ou de soulèvement populaire a été lancé par tel ou tel acteur politique, mais parce qu'il a la conscience de la nécessité de sa décision à prendre part à cette manifestation. Pour être plus précis, « il s'agit d'apprendre à notre jeunesse à célébrer l'Humanité, à respecter la vie humaine, à accepter la différence sans être pour autant indifférente à la souffrance des autres. » (S. Y. Dion, 2012, p. 140).

La démocratie en ce sens doit se comprendre dans ce contexte précis comme une valeur que le citoyen doit avoir dans son comportement, dans son attitude. Elle doit être une manière d'être et de penser. Elle doit s'exprimer dans notre vécu quotidien. Mais, avant qu'elle ne puisse se matérialiser et se rendre effective, l'on doit l'intégrer comme une autre nature. Pour être plus précis, il faut que chacun de nous puisse l'adopter, en premier, en pensée, en idée. Il faut l'avoir en conscience. Elle doit être une disposition d'esprit. « Autrement dit, la démocratie n'est pas possible sans une manière démocratique de penser la

société. » (S. Y. Dion, 2012, p. 124). La démocratie caresse l'espoir d'un idéal d'humanité, appelé à régir le comportement des hommes dans leurs rapports avec la société. La fragilité de la démocratie mérite alors une vigilance accrue au regard de toutes les menaces qui peuvent l'atteindre et l'éteindre. Alors, l'éducation s'avère un fondement solide à cette démocratie.

1.2. De l'éducation

De son étymologie latine *educatio*, élevage ; formation de l'esprit et de *educare*, élever, former, l'éducation désigne l'« action méthodique exercée par un adulte sur un enfant ou un adolescent en vue de développer l'ensemble de ses aptitudes physiques ou intellectuelles ou ses qualités morales. » (L.-M. Morfaux 1980, p. 95). L'éducation est donc à la fois physique, intellectuelle et morale. En effet, la saisie du terme d'éducation impose une multitude de définition selon le contexte socioculturel ou le domaine de connaissance dans lequel nous nous trouvons. Ainsi, par exemple en sociologie :

L'éducation se définit comme socialisation, en psychologie, (...), elle se présente comme développement de potentialités (...), en pédagogie (ou en psychopédagogie), au processus de transmission d'une certaine forme de sagesse sociale au plus jeunes en vue de faciliter leur entrée dans le milieu des adultes (...), en philosophie, l'éducation se définit comme le procédé par lequel l'homme parvient à passer de l'ignorance à la connaissance. C'est l'acte grâce auquel le sujet parvient à se libérer des chaînes de l'illusion par l'usage de la Raison (E. L. Koffi, 2016, p. 21).

Aussi l'éducation, selon les époques, laisse-t-elle une définition tout aussi différente que particulière. Comme telle, elle poursuit différentes finalités. Par exemple, à l'antiquité, elle avait pour

finalité la justice, le contrôle des instincts, le développement de l'âme et du corps ; au Moyen-âge, elle aura pour finalité Dieu, la foi, la religion ; de la Renaissance à la Modernité, elle poursuivra la connaissance des phénomènes de la nature par l'usage de la Raison. Aujourd'hui, c'est-à-dire, à l'époque contemporaine, l'éducation est plus portée vers la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, nombreux sont les philosophes qui ont un tant soit peu donné leur définition au sujet de l'éducation. Pour Hannah Arendt, « l'éducation peut être perçue comme natalité, conservatisme et renouvellement du monde. » (H. Arendt, 1972, p. 228). Celle-ci repose l'éducation sur trois critères : la natalité, le conservatisme et le renouvellement du monde. Chez Olivier Reboul, « l'éducation est l'ensemble des processus et des procédés qui permettent à tout enfant humain d'accéder progressivement à la culture, l'accès à la culture étant ce qui distingue l'homme de l'animal ». (O. Reboul, 1989, p. 25). Chez Jean-Jacques Rousseau, parler d'éducation, c'est respecter le sujet en tant qu'un être de liberté ; respect qui conduit à la construction d'une république démocratique. Pour l'auteur, l'éducation est le passage qui permet à l'individu de quitter le stade de la liberté naturelle au stade de la liberté civile ; c'est la forme d'éducation qui appelle à la formation citoyenne du sujet.

Pour le philosophe grec de l'antiquité, Platon, l'éducation doit être appréhendée comme l'instauration de la justice au sein de la cité. Cette justice passe par la politique de la stratification, d'hierarchisation des membres de la communauté. Elle n'est autre chose que l'acceptation par les citoyens du principe de la division du travail et de la spécialisation des fonctions. Ce qui signifie que chaque citoyen accomplisse la fonction qui lui est assignée au nom de ses aptitudes naturelles. Quant à Emmanuel Kant, il conçoit l'éducation d'abord comme soins (le physique, l'être biologique), ensuite comme culture (morale, intellectuelle).

L'éducation comme culture chez Kant, se saisit d'une part comme la discipline, et d'autre part comme l'instruction et la conduite. La première forme, c'est-à-dire l'éducation comme la discipline est la partie négative car elle se borne à empêcher les fautes ; c'est l'ensemble des contraintes qui pèsent sur un individu pour qu'il se socialise, qu'il accepte de se conduire, de se comporter, d'agir en fonction de règles, qu'il apprenne à se situer dans le respect de la loi, qu'il s'impose des efforts.

La seconde forme, en l'occurrence l'éducation comme l'instruction et la conduite, est la partie positive. Celle-ci consiste à la mise en application de ce que l'on a reçu comme enseignement. Elle est une acquisition de connaissances, de savoirs en vue des savoirs-faires. Cet aspect de l'éducation vise à donner une qualité morale et citoyenne au sujet en passant par la culture scolastique, donc l'éducation de l'école. Par l'éducation positive, le citoyen est en mesure de reconnaître les valeurs relatives à l'humanité et celles relatives à la société civile.

Après une kyrielle de définition, l'éducation peut être comprise de façon globale, comme l'action d'un individu sur un autre dans le but d'apporter à ce dernier soit l'instruction, soit de participer ou de favoriser sa formation à une vie professionnelle, soit de participer à l'éveil de la conscience morale du sujet, soit de lui imposer des règles de la vie commune. L'éducation en ce sens est ce par quoi l'homme advient comme personne et comme citoyen. Cela montre toute la place de l'éducation dans le cheminement vers une société démocratique, qui façonne la conduite de l'individu vers la liberté et l'autonomie, lesquelles ne sauraient se concevoir en dehors du cadre de la citoyenneté. Dans cette mesure, la question de l'éducation recouvre étroitement celle des principes, des enjeux et du devenir de nos institutions républicaines. On peut le dire, l'éducation constitue le fondement même de la reconstitution permanente du lien social. C'est par l'éducation et

non par le sang de la race ou le sol de la mère-patrie que se transmet l'identité nationale.

In fine, l'éducation doit s'inviter sur la scène politique. Elle doit permettre la viabilité de la démocratie dans les sociétés africaines qui peinent encore à en faire une réalité chez elles. L'éducation à la démocratie favorise sans difficulté ou sans confusion la route vers l'alternance politique par la voie des élections et non des balles. L'éducation en matière politique vise la libération des citoyens en proie à l'instrumentalisation du politique. On ne peut former les citoyens libres si on renonce à les instruire et à les transmettre les valeurs démocratiques. N'est-ce pas ce manque d'éducation dans la gestion politique de nos sociétés africaines qui montre toutes les difficultés de l'émergence de la démocratie en Afrique ?

2. Difficultés liées à la pratique de la démocratie en Afrique

2.1. De la politique tribale, une faiblesse de la démocratie en Afrique

L'environnement politique en Afrique, précisément en Côte d'Ivoire montre le règne du « traditionalisme politique », comme pratique du pouvoir politique dont le fondement est d'ordre ethnique, tribal, religieux, clanique. Cette forme de pratique politique en Afrique appelle à la division du peuple en plusieurs peuples. Le peuple se métamorphose aux peuples. Les peuples, sur un seul et unique territoire, divisés en plusieurs entités ont créé et accru la suprématie de leur gouvernant sur eux. Cela s'explique sans doute par l'ignorance très avancée des populations africaines dans le jeu politique. On comprend nettement que « l'un des problèmes majeurs de la politique africaine, (...), se trouve être l'analphabétisme politique des populations africaines. » (D. Zagoré, 2017, p. 55).

Pour nous, l'ignorance d'une grande masse de la population dans l'écosystème politique est l'un des causes

majeures de crises politiques en Afrique. En effet, dans tout Etat sérieux qui se réclame démocratique, il y a d'un côté les gouvernants, ceux qui exercent le pouvoir politique, et de l'autre, le peuple, ceux qui sont hors de la gestion directe du pouvoir politique. Mais, le constat est amer dans certaines sociétés africaines où il est difficile voire impossible de dissocier l'homme politique du citoyen civil. En vérité, le peuple, l'émanation de la société civile, devant servir le rôle de contre-pouvoir contre les abus des gouvernants, se fait complice de ceux-ci pour perpétuer sa souffrance. Le peuple s'aliène pour accroître le pouvoir du dirigeant politique. Ainsi, « ces politiciens, (...), assoiffés, tirent profit de l'analphabétisme politique des populations, en les manipulant, les divisant pour asseoir et éterniser leur pouvoir, et surtout piller les ressources de leurs pays. ». (D. Zagoré, 2017, pp. 55-56).

La mauvaise pratique de la démocratie par nos dirigeants politiques à travers le tribalisme laisse la porte ouverte à la division et à la catégorisation des citoyens. De la division du seul peuple, naissent plusieurs, chacun soutenant le leader politique de son ethnie ou de sa région. Dans ce contexte, le peuple n'existe plus, la souveraineté non plus. Le peuple n'accorde aucun intérêt à sa souveraineté à cause des considérations tribales, claniques, religieuses. Cela relève de la responsabilité des politiques qui nourrissent et entretiennent « les discriminations occultes ou ouvertes, et notamment le tribalisme, (...). Il s'agit de confisquer le pouvoir au bénéfice d'une tribu ou d'un clan par l'exclusion des membres de toutes les autres tribus. » (T. Kouï, 2012, p. 162). En effet, le peuple africain se laisse manipuler par le pouvoir en place parce que tout simplement l'homme politique est de sa tribu ou de la même religion que lui. Nos hommes politiques ont compris que pour atteindre le pouvoir d'Etat, point n'est besoin d'avoir un projet de société, mais de miser sur leur appartenance identitaire. Ce projet de société selon eux, est plus convaincant, réaliste,

fructueux pour amasser plus de voix pendant les scrutins électoraux. En clair, on donne nos voix au candidat au nom des liens culturels sans souci du programme politique de ce dernier. « Ces populations africaines, dans leur majorité, vont aux échéances électorales sur les tribales, ethniques, et partisans, sans connaissance assez approfondie et claire du débat politiques. » (D. Zagoré, 2017, p. 55).

La politique en Afrique est à l'image du commerce, c'est-à-dire on s'y adonne pour tirer un profit personnel. C'est l'une des raisons pour laquelle le peuple suit les hommes politiques aveuglement. Le peuple morcelé à la recherche de son intérêt personnel, met en péril l'unité nationale et la cohésion sociale en s'associant et en soutenant l'acteur politique quel que soit son acte pour espérer avoir une récompense. Cette façon malheureuse de faire la politique provoque des violences, des tueries à grandes échelles par la faute au tribalisme et autres discriminations de ce genre. En fait, « les tueries en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Burundi, en Somalie, au Libéria, au Soudan... sont le produit du racisme et du tribalisme. » (T. Kouï, 2012, p. 118).

La politique sur fond de tribalisme, de xénophobie conduit les citoyens d'un même pays à se détester, à s'entretuer, à se faire la guerre par la manipulation à des fins politiques. Les populations souffrent, sacrifient leur vie, perdent leur biens en défendant des causes qui leur semblent justes. L'homme politique, profite de ces morts et pertes de biens, de ces souffrances et douleurs pour s'installer au pouvoir ou pour s'y maintenir en se positionnant comme l'espoir du peuple. Des années plus tard, les mêmes scénarios recommencent. L'un veut se maintenir au pouvoir et l'autre veut conquérir ou reconquérir le pouvoir. Les mêmes populations s'adonnent à la même pratique du passé. Et pendant ou après tout ce temps de belligérance, de profusion de sang, ceux pour qui on se donne la mort, vivent, maintiennent leur santé, se rencontrent entre eux,

font des alliances et des partenariats politiques sans le moindre regret des âmes arrachées à la vie, des biens perdus, des femmes battues et violées, de par leur responsabilité. « Quand pour des problèmes politiques on commence à brûler des citoyens vifs à cause de leur appartenance ethnique, on a alors dépassé le seuil de la haine et de la barbarie. » (S. Diakité, 2014, p. 84). Devant ces faits, il n'est pas exagéré d'avancer la thèse selon laquelle les populations africaines sont embrigadées par les animateurs politiques sous le joug du « traditionalisme politique », qui voudrait que chaque enfant reste derrière son père quel que soit l'écart de conduite constaté sans dire mot. Pourtant, « tant qu'elles sont sous l'emprise de la tradition, l'absence d'horizon conduit nécessairement les masses à des attitudes haineuses que sont la xénophobie, le tribalisme, la religiosité, les rancœurs, etc. » (T. Kouï, 2012, p. 87).

Ce que nous pouvons retenir devant cette réalité, c'est que le peuple ignore l'enjeu de son rôle dans la gestion commune du pouvoir politique. Il participe à cet effet au malaise de la démocratie, qu'il réclame à cor et à cri, tout en alimentant cette démocratie d'aliments malsains par les actes de violence, d'assassinats, de pillage, de viol.

2.2. De l'absence d'éducation du peuple africain au désir de liberté

L'absence d'une réelle éducation d'un nombre important de la population africaine au désir de liberté se fait remarquer dans sa volonté, son acceptation, et sa facilité à se laisser corrompre par nos dirigeants politiques. La politique tribale auquel nos populations se sont habituées laisse comme conséquence d'une aliénation de soi par soi. Cette auto-aliénation réside dans le fait de participer à sa propre souffrance, à son propre malheur en se faisant complice des hommes politiques. En effet, l'une des méthodes efficaces pour les hommes politiques de régner, c'est la pratique de la vieille

méthode du « diviser pour régner ». Pour réussir cela, l'homme politique se lie à un membre du peuple pour en faire son complice. L'homme politique ne peut avoir d'autre personne comme complice si ce n'est que le peuple lui-même. Il ne peut le faire seul, mais toujours avec un complice, qui sert de faire-valoir. L'homme au pouvoir excite le peuple par l'espérance de tout ce qu'il peut avoir à condition d'être avec lui, dans son entourage. La Boétie nous le fait savoir :

Ce sont toujours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui tiennent tout le pays en servage. Toujours il a été que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont approchés d'eux-mêmes, ou bien ont été appelés par lui, pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs. (E. D. La Boétie, 2016, p. 146).

La corruption du peuple fait partie des moyens de domination du tyran. C'est le peuple qui occupe les rues dans l'intérêt de défendre par la force ou la violence la cause du mentor. C'est encore un autre peuple, défenseur d'un autre mentor, qui compte à son tour soutenir son leader, en s'attaquant au premier. Et cette confrontation débouche sur les affrontements qui provoquent des pertes en vies humaines, des blessés, de l'instabilité sociale. Les mêmes situations refont surface, les populations se donnent la mort pour les mêmes acteurs politiques. « C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge, qui, ayant le choix ou d'être serf ou d'être libre, quitte la franchise et prend le joug. » (E. D. La Boétie, 2016, pp. 113-114).

La Boétie constate avec surprise la réalité que le peuple vit en se laissant ployer sous le joug d'un seul ou de quelques-uns sans avoir la volonté et la capacité de rompre la chaîne de l'aliénation. Cette stupéfaction amène l'auteur résolument vers l'idée que si le peuple qui constitue numériquement la force,

n'arrive à se défaire d'un seul ou d'un petit nombre, ce n'est plus une question de lâcheté, mais parce que ce peuple se plaît dans cette situation de domination. Le peuple veut cet état de chose puisqu'il ne se plaint et ne le rejette. S'il ne le rejette pas, c'est qu'il le veut. Autrement dit, la servitude n'existe que parce qu'elle est volontaire. Inversement, elle n'existera plus lorsque le peuple décidera de ne plus la vivre. S'adressant au peuple en vue de la désobéissance aux pouvoirs autoritaires, l'auteur laisse entendre ceci : « Et si on ne leur baille rien, si on ne leur obéit point, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nus et défaits et ne sont plus rien. » (E. D. La Boétie, 2016, p. 114-115).

Le gouvernement autocratique s'oppose à l'intelligence, à l'esprit critique, de révolte. Il veut un peuple amorphe, « mort intellectuellement », friand à la distraction, au divertissement. Pour le tyran, l'esprit critique et l'esprit de critique auxquels s'adonnent certains citoyens, doivent s'effacer et n'accepter que les opinions, les croyances, les superlatifs qui embellissent son image de sauveur. Tous doivent être unanimes avec le chef, et personne ne doit s'y opposer. Cette vision des choses constitue un frein à l'évolution de la démocratie « à partir du moment où les citoyens approuvent, les yeux fermés tous les discours et tous les actes d'un homme ou d'un groupes, à partir du moment où l'élection laisse rentrer le dogme dans la politique et se résigne à croire sans comprendre. » (E. A. Chartier, 1901, p.7).

Le politique conserve et maintient son règne que par la corruption du peuple. Le corrupteur n'émerge que parce qu'il s'est trouvé un lit de la corruption, c'est-à-dire, des personnes complices, qui aident à faire prospérer la corruption. Le corrupteur ne vit qu'aux dépens du corruptible. Et, c'est le corruptible, qui active, entraîne, donne de la force à sa propre corruption. Le peuple se corrompt lui-même pour diviniser l'homme politique. C'est le peuple qui donne de la force à l'autocrate pour continuer ses manœuvres. Ce peuple veut une

amélioration de ses conditions de vie et de travail, mais en même temps, souffle à l'oreille du chef qu'il en a pas besoin car sa seule présence au pouvoir est source de bénédiction, de prospérité, de développement, de bonheur pour l'ensemble des citoyens. En fait, le mal de l'auto-aliénation est tellement profond que la population africaine quoi que souffrante, malheureuse, pauvre par la cherté de la vie, trouve elle-même les raisons qui justifient sa condition de vie tout en trouvant des excuses pour le gouvernement. Nombreux sont les partisans du pouvoir en place qui désirent un changement de leurs situations socio-économiques, mais n'osent sortir de leur zone de confort pour faire entendre leur voix. Ils parlent à haute voix chez eux dénonçant certaines actions du gouvernement, mais détestent porter leur voix haute dans sur la place publique. Ils veulent un changement sans qu'il n'y ait de changement à leur niveau. Ils espèrent obtenir satisfaction aux plaintes ruminantes à la faveur d'un miracle. On retient que c'est le peuple qui s'autodétruit par son choix à rester dans les fers. « Tant d'hommes, (...), tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent ; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon qu'ils ont pouvoir de l'endurer ; qui ne saurait leur faire mal aucun, sinon lorsqu'ils aiment mieux le souffrir que lui contredire. » (E. D. La Boétie, 2016, pp. 108-109).

Le règne de l'homme politique se fonde par ailleurs sur la racine de la tradition qui sème en l'homme africain cette habitude du mutisme consistant à se ranger derrière la volonté ou la décision de l'aine sans dire mot. Cette mentalité prolongée jusque dans la sphère politique, explique le silence, l'adhésion de certaines catégories de personnes à la vision de certains hommes politiques, considérés comme des chefs. Le pouvoir dans ce contexte est vu comme la tradition. Ici, c'est le respect de l'autorité du chef qui prévaut plus que tout, la parole du chef

ne se discute pas, elle est irrévocable. Nous pouvons le noter dans ces propos du Professeur DION :

En Afrique, (...), pour justifier nos tyrans, le respect du Chef est sacré : sacré aussi son pouvoir, il le tiendrait de Dieu lui-même ! Son pouvoir ne serait que la réplique miniaturisée du pouvoir total et totalitaire de Dieu qui règne sur tout et sur tous sans partage, sans rendre compte. (S. Y. Dion, 2012, p.35).

Il faut cesser de diviniser le pouvoir politique et l'homme politique. Cette mentalité persiste en Afrique parce que le peuple s'est convaincu de n'être capable de rien à part un seul ou un groupuscule qui mérite éternellement la gestion du pouvoir politique et qui doit l'exercer selon son bon vouloir. Ce type de raisonnement renforce la croyance que le politique se fait à savoir se considérer comme « un envoyé de Dieu », qui a un droit naturel de régner sur tous sans partage de pouvoir à l'image de Dieu, de qui son pouvoir proviendrait. Cette croyance que se fait l'homme politique, l'amène à se considérer supérieur à ses sujets sur qui, il possède un droit de vie ou de mort. Plus, les citoyens se montrent dociles et soumis à lui, plus sa croyance de supériorité et d'invincibilité monte d'un cran. On peut dire la chose suivante que « la vraie garde du despote, ce sont les âmes serviles sur lesquelles il règne. » (E. A. Chartier, 1901, p.5).

On retient de tout ceci que la difficulté de la pleine réalisation de la démocratie en Afrique en général et en particulier en Côte d'Ivoire est le fait d'une part de la classe politique, d'autre part, des gouvernés eux-mêmes, qui occupent une grande responsabilité face au malaise de la démocratie. Ainsi, il y a lieu de repenser le fondement de cette démocratie. Pour nous, seule l'éducation et des acteurs politiques et de la masse africaine permettraient l'avènement réel de la démocratie sans violence, sans haine.

3. De l'éducation comme solution à l'avènement de la démocratie en Afrique

3.1. De la formation des acteurs politiques à l'éthique politique

Si la politique est un art, un savoir-faire, elle a aussi un objectif. La politique est cette science qui s'occupe de l'organisation juste de la société pour que les individus qui la composent, puisse s'épanouir dans la stabilité, la paix. Pour ce faire, elle a besoin d'une ligne de conduite que les acteurs politiques doivent suivre. Cette ligne de conduite, c'est l'éthique. En effet, l'éthique peut être définie comme une science qui réfléchit sur les valeurs, les finalités d'une existence heureuse. Selon P. J. Labarrière, l'éthique est « une science de l'agir humain, c'est-à-dire comme une réalité qui ne s'accomplit que dans la constitution d'un monde lui-même enraciné dans une visée universelle proprement fondatrice. » (P. J. Labarrière, 2004, p.33). Alors, retenons que l'éthique est un ensemble de valeurs, de règles, de devoirs qui régissent une société humaine. Elle établit des règles de conduite d'une société donnée. Celle-ci renvoie à l'ensemble des principes moraux qui sont à la base des bonnes actions.

Appliquée à la politique comme pratique de gestion des hommes, l'éthique doit demeurer ce principe fondateur qui doit guider, orienter les actions de l'homme politique dans l'exercice de sa fonction. En fait, l'éthique dans son rapport à la politique, revient à faire du concept de bonne gouvernance une réalité concrète. La bonne gouvernance est la condition nécessaire des politiques de développement. L'éthique en politique recommande au politique l'adoption des valeurs par le renoncement à la médiocrité, à la tricherie. Il s'agit à cet effet de :

Faire fonctionner les institutions nationales de manière

régulière, avec rationalité et moralité, avec efficacité et impartialité pour finalement couper avec les habitudes éhontées, de détournements, de vols, de corruptions et autres insanités administratives et politiques absolument exécrables, dévastatrices de la société et de la dignité humaine. (E. P. Ngoma-Binda, 2009, p. 26).

L'éthique en politique demande à ce que la vie en société se fasse dans un climat de paix, de cohabitation dans une ambiance harmonieuse sans division et sans haine entre les concitoyens. L'homme politique doit œuvrer à bâtir une nation par son effort, son génie politique à rassembler les citoyens sans forcément brandir l'argument de l'identité culturelle, du repli identitaire. Il doit travailler à maintenir sans cesse l'unité du pays ainsi que la cohésion entre les citoyens car pour faire face au grand enjeu du développement de la nation et de chacun, il y a nécessité de s'unir, de faire agir le principe de solidarité, de tolérance, de patriotisme, de paix véritable et durable. « La politique est une exigence éthique et morale. La politique qui mérite d'être menée est celle qui recherche la paix. Elle s'apprend en tant qu'art de construire et d'organiser une communauté de citoyens capable de liberté et de paix. » (R. Boa-Thiémélé, M. Ety, 2020, p. 45).

L'éthique fait prendre conscience que la politique n'est pas un champ de bataille qui arracherait la vie, mais plutôt qui la préserve. En Côte d'Ivoire par exemple, la configuration politique est faite de telle sorte que les individus vivants ensemble deviennent ennemis, tous contre tous, chacun ennemi de chacun dans une tension de violence, de haine entretenue par les leaders politiques. « Le climat politique ivoirien se transforme en un réel champ de bataille entre les leaders politiques. (...). La haine et la révolte s'installent en Côte d'Ivoire à travers les partisans de ces principaux groupements politiques rivaux à ce moment. » (P. A Anzara, 2018, pp. 13-14).

L'éthique politique, c'est aussi et surtout pour le gouvernant d'user de la sagesse pour éviter toutes les situations qui peuvent mettre à mal la stabilité politique, le développement et le progrès de sa nation. Il s'agit concrètement pour le politique d'avoir en son comportement, le principe de l'alternance politique, qui se veut comme l'un des maillons essentiels d'une vie démocratique. En effet, nos acteurs politiques, agrippés au pouvoir, manquent encore de culture démocratique pour reconnaître et accepter les verdicts des urnes au cours des échéances électorales. Cette pratique habituelle de refus de céder le pouvoir ou de s'y maintenir en rupture avec la législation, doit cesser et ranger dans le placard en remplacement de la vertu de ce qu'on va appeler « la socialisation politique ». Cette expression, nous l'empruntons à Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier, qui la définissent comme « une fonction politique par excellence. (...) Il s'agit d'un mécanisme de stabilisation ou, mieux, de pérennisation du système politique. » (J.-P. Cot, J.-P. Mounier, 1974, pp.66-67). En clair, « la socialisation politique » est cette action ou ce geste qui consiste pour une génération d'homme politique à transmettre l'exercice de la fonction du pouvoir politique à une autre génération plus jeune et compétente par l'alternance politique pour assurer la continuité de la gestion de l'Etat tout en préservant les acquis. Le but de cette initiative est de montrer les lignes de conduite aux acteurs politiques sur l'importance de l'alternance politique. Ce transfert de pouvoir de façon pacifique permet de faire l'économie de la violence, du désordre, des dégâts matériels, des pertes en vies humaines afin de participer au renforcement de la vie démocratique. « Dans la perspective d'un système établi, la fonction de la socialisation politique est d'assurer la pérennisation du système politique à travers les générations. » (J.-P. Cot, J.-P. Mounier, 1974, p.67).

3.2. De la formation de la masse à la citoyenneté, au civisme

Le monde politique en Afrique fait peur. Il fait peur pour l'une des raisons que la masse populaire qui s'intéresse de plus en plus à la vie de sa nation et à l'exercice du pouvoir politique, est en manque d'une éducation à la citoyenneté et au civisme. En effet, la citoyenneté est un engagement ou une participation du citoyen dans les actions d'intérêt commun. C'est l'aptitude d'un citoyen à accomplir un acte civique. Selon M.-C. Blais, M. Gauchet, D. Ottavi, « la citoyenneté sociale est la pratique des droits et des devoirs de toute personne. » (M.-C. Blais, M. Gauchet, D. Ottavi, 2002, p. 285). Quant au civisme, il renvoie au respect continu d'un citoyen à sa communauté. C'est l'attachement ou le dévouement d'un citoyen à son pays. L'amour qu'a un citoyen pour son pays, l'attitude qui consiste à démontrer son sens de responsabilités et de devoirs en tant que citoyen.

Alors, l'éducation de la masse à la citoyenneté et au civisme pourrait aider la société à mieux se porter en favorisant l'instruction et la formation de cette masse à la bonne pratique de la démocratie. Cet apprentissage des valeurs démocratiques, permettra de s'éloigner des comportements déviants, qui compromettent dangereusement la paix, la sécurité et le développement économique du pays. En effet, la citoyenneté et le civisme, font la promotion de la morale, du patriotisme, du nationalisme, en cherchant à imposer le respect et la préservation des droits et des dignités des citoyens. La citoyenneté et le civisme « évoquent le partage des valeurs, la communauté de destin, l'adhésion aux droits de l'homme, le sentiment d'appartenance et le respect de la diversité. » (M.-C. Blais, M. Gauchet, D. Ottavi, 2002, p. 257).

La formation citoyenne et civique va consister à faire acquérir aux jeunes un ensemble d'aptitudes et d'attitudes indispensables à la survie et à l'harmonie de la société. Par elle,

le citoyen bien formé, renonce au désir de fragilisation de la vie politique et économique de son pays, au déchirement du tissu social caractérisé par des comportements inciviques, notamment la destruction des biens publics et privés, aux agressions physiques et verbales, aux violations des droits humains et des libertés publiques. Au fond : « l'éducation à la citoyenneté est un ensemble de valeurs, de principes, de savoirs, de pratiques estimés indispensables à un moment donné pour préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs citoyens » (A. Bergougnieux, 2020, p. 18).

Il faut par l'éducation à la citoyenneté et au civisme créer un modèle de citoyen, un « africain nouveau », connaissant aussi bien ses droits que ses devoirs. Par l'éducation à la participation de la chose commune, naît un sentiment d'appartenance que le citoyen manifeste pour son pays. Souvent, les comportements inciviques de certains individus viennent du fait qu'ils se sentent oubliés et écartés de la gestion équitable de la société en termes de la répartition des fruits de la croissance du pays. Le politique doit s'intéresser et encourager tous à se sentir concerner en éveillant le sens de la citoyenneté et du civisme. Cette éducation doit pouvoir aller au-delà de l'instruction pour atteindre les actes du sujet. La formation citoyenne suppose alors l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-être et d'un savoir-faire. On ne pourrait donc parler véritablement de citoyen sans une éducation à la citoyenneté car « une bonne éducation à la citoyenneté dispense à l'individu les informations, les principes et les valeurs lui permettant d'intervenir de manière responsable dans la gestion des affaires de l'Etat. » (R. Boa-Thiémélé, M. Etty, 2020, p. 189).

Il s'agit de faire de la formation civique et de l'éducation à la citoyenneté, un levier d'émergence d'une société nouvelle épanouie, unie, responsable, résolument tournée vers le développement. Le civisme doit participer à la construction

républicaine qui manque à nos systèmes de gouvernance. Il y a donc lieu de développer le sens du civisme citoyen pour en faire une vertu afin de faire des citoyens responsables, engagés dans la construction du pays. « Le développement économique ne suffit pas à expliquer tout. Il manque le variable intermédiaire qu'est cette vertu civique. » (J.-P. Cot et J.-P. Mounier, 1974, p. 37).

Pour y arriver, il faut une réelle volonté politique. L'Etat doit s'investir rigoureusement dans la politique éducationnelle à la citoyenneté et au civisme. L'Etat doit par exemple promouvoir ou renforcer les valeurs patriotiques dans le but de faire du citoyen un patriote pleinement conscient de sa responsabilité dans le développement de sa nation. Le patriote est celui qui se réfère à la patrie, c'est-à-dire, « au pays du père » ; il est animé d'un sentiment d'appartenance à son territoire pour lequel il est prêt à sacrifier sa vie. Le patriotisme est le fondement de toutes les autres valeurs civiques et citoyennes. Il est une exaltation de la citoyenneté, de l'ensemble des droits civiques qui permettent de participer à la gestion des affaires publiques. Le patriote est fier de son pays. Il le défend contre toute agression et velléité de destruction ; il œuvre activement au progrès de son pays. Le patriotisme est un art de vie, l'attitude du citoyen qui accepte de s'effacer, de reléguer au second plan ses propres intérêts personnels et ceux de la famille au profit de l'intérêt de la nation. Le patriote privilégie en toute situation l'intérêt du pays, il développe l'angoisse et la crainte des conséquences de ses actes en cas de désobéissance aux lois de son pays. Nous pouvons observer ce sens du patriotisme dans ces propos : « si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille, et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. » (C. S. Montesquieu, 1887, p. 622).

Alors, le pouvoir politique, pour la mise en pratique de cette éducation au patriotisme devra se pencher sur la diffusion des films centrés sur la citoyenneté afin d'atteindre la conscience des jeunes gens dès le bas âge. Cette diffusion peut se faire sur les places publiques pendant les *week-ends*, elle peut se tenir aussi au sein de l'établissement comptant pour des journées dédiées à « l'apprentissage au sens du patriotisme » par exemple. Aussi, l'autorité politique doit promouvoir une éducation publique qui prépare le citoyen à être respectueux de la vie humaine, de la dignité humaine, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques à travers les campagnes et les *meetings* de sensibilisation sur les comportements à la citoyenneté et au civisme. Cette sensibilisation doit s'adresser principalement aux parents, aux chefs de famille, aux tuteurs afin de les encourager davantage à l'éducation de leurs enfants aux valeurs cardinales, fondement d'une société stable, de paix, de non-violence. La politique nationale « à la formation civique et d'éducation à la citoyenneté doit servir à amener le citoyen à s'approprier et à vivre les valeurs républicaines à travers une citoyenneté active en vue de sa pleine participation au développement humain durable » (A. Bergougnieux, 2020, p. 61).

Aussi l'autorité politique doit-il promouvoir les comportements civiques par le jeu. Il est une activité physique ou mentale dont l'apprentissage se fait dans le plaisir, dans la distraction. Réunissant un grand nombre de participant, le jeu est un exercice instructif et pédagogique car il participe à sa manière à la formation des jeunes aux valeurs humaines à savoir la solidarité, le fair-play, la tolérance, le vivre-ensemble. Cette éducation informelle prépare l'individu à être respectueux de la dignité humaine, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques.

Le pouvoir coercitif de l'État doit accompagner cette éducation à la citoyenneté et au civisme. Il ne faut pas seulement

se limiter à la phase de l'enseignement, il faut aussi que les amendes, les punitions physiques accompagnent cet enseignement. Pour dissuader les citoyens à s'adonner aux actes inciviques, il faut faire connaître au grand public par les émissions télévisées, à travers les réseaux sociaux, les amendes et les punitions réservées aux individus en cas d'actes inciviques. Pour accentuer la sensibilisation, il faut aussi vulgariser les informations audiovisuelles contenant l'application des mesures arrêtées. C'est une forme d'éducation au civisme plus pratique dont l'accessibilité est plus rapide et facile par un grand nombre de personnes. Les outils d'information et de la communication doivent aider à la sensibilisation car « les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont au cœur de la formation à tous les métiers. » (A. Wade, 2005, p.54).

Conclusion

La question principale qui a alimenté ce travail de réflexion est la suivante : comment redorer le blason de la politique en Afrique à la lumière du jeu démocratique ? Cette préoccupation nous a amené à poursuivre les objectifs suivants : d'abord, nous nous sommes donnés pour tâche de définir la notion de la démocratie et de l'éducation. Cette entreprise définitionnelle nous a permis de présenter le contexte et l'enjeu de notre étude. Ensuite, nous nous sommes intéressés aux difficultés liées à la pratique de la démocratie en Afrique. Dans cette analyse, il a été donné de constater que nos populations africaines peinent à se défaire de leur appartenance ethnique, religieuse, clanique, régionaliste quand il s'agit du fait politique. Ces pratiques à relent tribalistes, divisionnistes sont justement la cause des troubles que nous observons dans notre quotidien. Enfin, suite à cette analyse des faits et des réalités sociopolitiques africaines, nous avons proposé l'éducation comme solution à la viabilité d'une démocratie sérieuse en

Afrique pour la prospérité et la paix sociale. Tout comme l'espèce humaine a besoin d'éducation pour son développement et son émancipation sociale, la démocratie aussi aspire à cette éducation de tous les membres de la société pour exister. Cette étude a une portée sociale et utilitaire dans la mesure où elle contribue à l'assainissement de l'environnement sociopolitique africain. Elle encourage tous les africains dans leurs diversités à adopter des comportements exemplaires dans le milieu politique. L'Afrique si elle veut amorcer véritablement sa marche vers la démocratie véritable devra rompre avec cette politique assassine, décevante, appauvrissante qui se nourrit de la méthode du « diviser pour mieux régner ». Il faut que l'éducation soit de mise dans la sphère politique africaine, cela permettrait une décrispation entre les acteurs politiques, aussi entre les partisans, les sympathisants des différents bords politiques. L'éducation aux valeurs de la démocratie évite le fanatisme politique au profit de l'esprit de citoyenneté où chacun adhère non pas selon sa filiation avec le politique, mais bien-sûr, selon la compétence, l'offre ou le programme politique de ce dernier. La démocratie se construit, se consolide grâce à l'instruction, à la formation, à la participation active du peuple à la gestion de la chose commune.

Bibliographie

Anzara P. A. (2018). *Côte d'Ivoire : du seul pouvoir au pouvoir d'un seul, La politique du « ôte-toi de là que je m'y mette »*. Saint-Denis, Edilivre, 108 p.

Arendt H. (1972). *La crise de la culture*. Trad. par Jacques Bontemps et Patrick-Lévy, Paris, Gallimard, (Collection Folio-essais), 380 p.

Bergougnioux A. (2020). « L'École et l'éducation civique ». in Manuel de formation à la citoyenneté, à l'usage des organisations de la société civile, élaboré par la direction de la

formation civique, Lomé, Editions Awoudy, n. 128-Mars vol. 35, p. 115-137.

Blais M.-C., Gauchet M., Ottavi D. (2002). *Pour une philosophie politique de l'éducation*. Paris, Bayard, 296 p.

Boa T., Macaire E. (2020). *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris*. Abidjan, Les Editions Kamit, 196 p.

Chartier E. A. (1901). « Le Culte de la Raison comme fondement de la République », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, n. 15-Janvier vol. 5, p. 14-29.

Cot J.-P., Mounier J.-P. (1974). *Pour une sociologie Politique*. Tome 2, Paris, Seuil, 187 p.

Diakité S. (2014). *Politiques africaines et identités, Des liaisons dangereuses*. Saguenay, Différence pérenne, 150 p.

Dion S. Y. (2012). *Les paroles ou les balles, Convertir ou punir le tyran ?* Abidjan, Balafons, 163 p.

Finley M. (2003). *Démocratie antique et démocratie moderne*. Trad. par Monique Alexandre, Paris, Payot, 292 p.

Gnapia E. B. (2019). *Le système éducatif que la Côte d'Ivoire mérite*. Abidjan, Les Editions GNK, 172 p.

Koffi E. L. (2016). « L'éducation dans la philosophie de Hannah Arendt », in *Revue Francophone internationale Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la Formation Université Cheikh Anta Diop*, n°22-Décembre vol. 1, Dakar, p. 52-67.

Koui T. (2012). *L'Afrique à l'épreuve de l'histoire*. Abidjan, Balafons, 185 p.

Labarrière P. J. (2004). *Au fondement de l'éthique : Autostance et relation*. Paris, Edition Kimé, 106 p.

La Boétie E. (2016). *Discours de la servitude volontaire*. Présentation faite par Simone Goyard-Fabre Paris, GF-Flammarion, 237 p.

Montesquieu C. S. (1887). « *Pensées diverses* », in *Œuvres complètes*, Paris, Firmin-Didot, 579 p.

Morfaux L.-M. (1980). *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Paris, Armand Colin, 399 p.

Mossé C. (2008). *Les institutions grecques à l'époque classique*. Paris, Armand Colin, (Collection Coursus), 209 p.

Ngoma-Binda E. P. (2009). *Principes de gouvernance politique éthique*. Bruylant-Academie, Belgique (Collection « espace-Afrique »), 217 p.

Reboul O. (1989). *La philosophie de l'éducation*. Paris, PUF, (Collection Quadrige), 112 p.

Wade A. (2005). *Un destin pour l'Afrique*. Paris, Michel Lafon, 261 p.

Zagoré D. (2017). *Quelle politique pour l'Afrique ? Plaidoyer pour une politique africaine sans violence*. Lomé, Les Editions Saint-Augustin Afrique, 124 p.